

Ce formulaire permet d'introduire une demande de prime du gouvernement wallon visant à couvrir l'augmentation imprévue des dépenses énergétiques suite aux inondations de juillet 2021. **Le montant de la prime s'élève à 550 euros ***

*Une seule prime est octroyée par attestation de sinistre et par demandeur. La demande d'aide est disponible jusqu'au 31 décembre 2022 dans les limites des budgets octroyés par le Service Public de Wallonie- Département de l'énergie et du Bâtiment durable et payable par le REW

CONDITIONS D'OCTROI :

- Disposer d'une attestation de sinistre de l'assurance ou un accusé de réception de votre demande au Fonds des calamités dans le cadre des inondations ;
- Apporter un élément attestant d'une dépense énergétique imprévue suite aux inondations de juillet 2021 (ex : une preuve d'achat, de location ou de prêt d'un déshumidificateur, d'un canon à chaleur ou d'un chauffage d'appoint ; une facture concernant la réception de l'installation électrique ou de gaz (ou un document attestant de la mise hors service d'une installation de chauffage) ; une facture de régularisation faisant état d'une surconsommation importante ; le cas échéant, une déclaration sur l'honneur d'une dépense énergétique liée aux inondations)



Ce formulaire est à renvoyer **complété et signé** avant le 31 décembre 2022 **accompagné des preuves relatives aux dépenses énergétiques ainsi que l'attestation de sinistre** par e-mail à info@rew.be ou par courrier à l'adresse : REW - Rue provinciale 265 -1301 Bierges

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom : _____ Prénom : _____
N° de tél. (fixe ou GSM) : _____ E-mail : _____

ADRESSE DU LOGEMENT IMPACTÉ PAR LES INONDATIONS DU MOIS DE JUILLET 2021

Rue : _____ N° : _____ Boite : _____
Code postal : _____ Localité : _____

IDENTIFICATION TECHNIQUE

Code EAN électricité :

5	4																		
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de compteur : _____

ADRESSE DE CORRESPONDANCE (SI DIFFÉRENTE DE L'ADRESSE DU LOGEMENT IMPACTÉ)

Rue : _____ N° : _____ Boite : _____

COMPTE BANCAIRE POUR LE VERSEMENT DE LA PRIME

Titulaire : _____

IBAN :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 BIC : _____

Fait à : _____, le / /20.....

Signature : _____

Ces informations sont collectées dans le but d'octroyer l'aide prévue par la Région wallonne dans le cadre des inondations. Elles ne seront pas transmises à des tiers et serviront uniquement à vous contacter en cas de vérification des preuves fournies ou d'erreur dans le numéro de compte encodé.